

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2023

---

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL504

présenté par  
M. Vuilletet, rapporteur

-----

### ARTICLE 19

À l'alinéa 23, substituer aux mots :

« n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels »

les mots :

« n° 2023-22 du 24 janvier 2023 d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.